



## **Comité Technique Spécial Départemental du 6 novembre 2017**

**Madame l'Inspectrice d'Académie,  
Mesdames, messieurs, les membres du CTSD,**

L'heure est au bilan de rentrée dans cette instance, mais la tenue de ce CTSD s'inscrit dans un paysage scolaire chaotique.

Une réforme chasse l'autre sans laisser le temps aux personnels de se les approprier, et encore moins à l'encadrement de les évaluer. Beaucoup d'enseignants se sont engagés dans des projets novateurs qui semblent aujourd'hui ne plus susciter l'intérêt de la hiérarchie. Pour l'UNSA Education, cette précipitation va à l'encontre de ce qui est nécessaire en éducation : investir un temps long et le faire en concertation avec les professionnels.

La suppression de nombreux contrats aidés déstabilise l'ensemble du système scolaire.

Dans le 1<sup>er</sup> degré la suppression des aides administratives met à mal les évolutions nécessaires de la direction et du fonctionnement de l'école. Dans le second degré, on avance l'idée de dispositifs comme les devoirs faits en supprimant des contrats aidés qui parfois remplissaient des fonctions liées à l'accompagnement des élèves dans ce domaine précis. Pour l'UNSA Education, les suppressions d'emplois ont été une violence pour les personnels concernés, elles se font dans le déni des missions de service public qu'ils remplissaient, elles vont contribuer à la dégradation des conditions de travail de tous les personnels de l'Éducation Nationale, complètement à l'encontre de la qualité du service public d'éducation.

Notre charge de travail s'alourdit, nos missions se complexifient, les demandes institutionnelles et hiérarchiques se font de plus en plus pressantes, et en guise de récompense, le gouvernement remet en cause les engagements de revalorisation financière fixés dans le cadre du PPCR.

Pour l'UNSA Education, ces mesures ne permettront pas de résoudre la crise du recrutement dans l'Éducation Nationale mais l'aggraveront. Les agents publics sont, une fois de plus, les variables d'ajustements budgétaires. L'État employeur tente de revenir sur ses engagements, faisant fi des textes validés précédemment. L'UNSA Education est attachée à l'application pleine et entière du protocole PPCR et reste mobilisée pour la traduction de ces annonces à l'Éducation nationale.

Nous nous retrouvons au sein de cette instance pour examiner le bilan de cette rentrée 2017 qui s'était vue dotée de moyens supplémentaires.

Dans le **1<sup>er</sup> degré**, nous constatons qu'aucune fermeture n'a été décidée après la rentrée : cela permet davantage de stabilité au sein des équipes pédagogiques. Nous souhaitons donc que cette méthode perdure. Nous constatons également de nouveau une baisse démographique importante en cette rentrée, plus importante que les prévisions. Nous nous interrogeons donc sur les conséquences à venir au sujet de la carte scolaire en Dordogne et demandons à ce que le travail sur le tissu scolaire se poursuive. Ceci dans le but d'améliorer, en parallèle, les conditions de travail des enseignants et les conditions d'accueil des élèves.

Dans le **2<sup>nd</sup> degré**, la rentrée 2017 est marquée par une très légère baisse démographique dans les collèges, lycées et LP. La réflexion sur le tissu scolaire doit se poursuivre également : elle doit, non seulement, englober la problématique des collèges ruraux mais également la politique d'affectation dans les établissements urbains et péri-urbains.

Nous suivons de près les annonces ministérielles, essayant comme tout un chacun de distinguer les effets de manches et les réformes prioritaires à venir. Le DNB et le Baccalauréat auront-ils droit à une énième réforme visant à renforcer le poids des épreuves terminales ? Quels seront les effets de la « grande réforme de l'apprentissage » sur les lycées, les lycées professionnels, les SEGPA ? Le dispositif qui semble le plus avancé, et théoriquement mis en application dès cette rentrée d'automne est celui dit des « devoirs faits ». Il nous semble assez mal engagé, faisant fi des expérimentations de terrain qui fonctionnent parfois depuis des années, le ministère envisage un dispositif hors temps scolaire, après l'école. Dans un département rural, où nombre d'enfants utilisent les transports scolaires, cette proposition n'a simplement pas de sens. Le ministre actuel semble parfois s'orienter vers un retour à l'école d'antan. Pour l'UNSA éducation, on ne forme pas les élèves – citoyens de demain – avec l'école d'avant-hier !

Nous souhaiterions en conclusion rappeler de nouveau qu'intérêt des personnels et intérêt des élèves ne doivent pas s'opposer mais se concilier. C'est tout le sens de notre engagement et de nos actions.

Nous vous remercions.

***La délégation UNSA Education: Jérôme BOUSQUET, Natacha ETOURNEAU,  
Thierry HADJADJI, Anne MARCHAND, François MARTY***